

A Luchac

- Modifier le carrefour « Route du Cluzeau – RD15 » en y installant un stop au lieu d'un « Cédez le passage »,
- Modifier le carrefour « Route de Cognac – Route de Réparsac » en y installant un stop au lieu d'un « Cédez le passage » tout en le marquant d'un îlot,
- Marquer d'un îlot le carrefour Route de Jarnac – Route de Sigogne – Route de Cognac avec installation d'un miroir,
- Mettre une ligne blanche dans la totalité du village de Luchac,
- Marquer des places de stationnement après le passage de la place de la Croix,
- Installer un miroir sur la RD15 à la sortie de la rue du Pierrail,
- Mettre en place des panneaux « attention radars fréquents » avant les panneaux d'agglomération,
- Positionner deux panneaux 70 route de Sigogne et route de Cognac sur la RD 15 avant l'agglomération.
- Au carrefour de la Chapelle pose d'un miroir et marquage d'un îlot.